



# BILAN 20 des activités 24

La Fédération des médecins spécialistes du Québec a pour mission de défendre et de soutenir les médecins spécialistes de ses associations affiliées qui œuvrent dans le système public de santé, tout en favorisant des soins et des services de qualité pour la population québécoise.



# Gouvernance

## Composition du conseil d'administration 2023-2025



**D<sup>r</sup> Vincent Oliva**  
Président



**D<sup>r</sup> Serge Legault**  
Vice-président



**D<sup>re</sup> Dominique Hanna**  
Conseillère



**D<sup>re</sup> Karine Josée Igartua**  
Conseillère



**D<sup>r</sup> Janik Sarrazin**  
Conseiller



**D<sup>r</sup> Arsène Joseph Basmadjian**  
Conseiller



**D<sup>re</sup> Corinne Leclercq**  
Conseillère –  
régions intermédiaires



**D<sup>r</sup> Hoang Duong**  
Conseiller



**D<sup>r</sup> Yohann St-Pierre**  
Conseiller – régions éloignées

### Comité de gouvernance et de gestion des risques

Ce comité a pour mandat de voir à la mise en place et au maintien de structures et procédures pour permettre au conseil d'administration d'agir de manière indépendante de la direction. Également, il élabore et recommande au conseil d'administration un ensemble de principes de gouvernance applicables à la Fédération et examine ces principes périodiquement.

Présidé par la D<sup>re</sup> Karine J. Igartua

Autres membres :

- D<sup>r</sup> Arsène J. Basmadjian
- D<sup>re</sup> Dominique Hanna
- D<sup>r</sup> Vincent Oliva

### Comité d'audit

Ce comité a pour mandat de veiller au maintien d'une saine gestion financière à la Fédération en exerçant une vigie sur les activités d'audit externe, sur les contrôles internes et sur les risques financiers, ainsi que de formuler des recommandations à l'égard de ces questions au conseil d'administration.

Présidé par le D<sup>r</sup> Yohann St-Pierre

Autres membres :

- D<sup>r</sup> Frédéric Bernier\*
- D<sup>r</sup> Charles Guertin\*
- D<sup>r</sup> Samer Hanna\*
- D<sup>r</sup> Vincent Oliva

\* Membres élus par l'Assemblée des délégués

### Comité des ressources humaines et des communications

Ce comité a pour mandat d'examiner les orientations et stratégies en matière de gestion des ressources humaines, notamment en ce qui concerne l'évaluation du rendement, la planification de la relève et la rémunération de la direction et les pratiques générales de la Fédération en matière de ressources humaines, et de faire des recommandations à l'égard de ces questions au conseil d'administration. Ce comité est également responsable de veiller à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication qui soit en phase avec les objectifs stratégiques de la Fédération.

Présidé par le D<sup>r</sup> Serge Legault

Autres membres :

- D<sup>r</sup> Huang Duong
- D<sup>r</sup> Vincent Oliva
- D<sup>r</sup> Janik Sarrazin

### Comité des régions intermédiaires et éloignées

Ce comité a pour mandat de conseiller le conseil d'administration sur la promotion de la pratique de la médecine spécialisée en région, l'organisation des services en région, les plans de contingence régionaux ainsi que l'évolution de la pratique régionale.

Présidé par la D<sup>re</sup> Corinne Leclercq

Autres membres :

- D<sup>r</sup> Jean-Sébastien Aucoin
- D<sup>re</sup> Julie Héroux
- D<sup>re</sup> Hélène Milot
- D<sup>r</sup> Vincent Oliva
- D<sup>r</sup> Jean-Benoît Paradis
- D<sup>r</sup> Yohann St-Pierre
- D<sup>r</sup> Marc-André Tremblay

## Composition du comité de direction 2024



**D. Isabelle Girard**  
Directrice des affaires économiques



**M. Marie-Josée Crête**  
Directrice des affaires  
juridiques et négociation



**Dr. Rafik Ghali**  
Directeur des  
affaires professionnelles



**M. Manuel Dionne**  
Directeur des affaires publiques  
et communications



**Dr. Sam J. Daniel**  
Directeur du développement  
professionnel continu



**Mme Régine Angers**  
Directrice des opérations

Sont aussi invitées sur une base régulière les personnes suivantes :

- **Mme Karine Barouche**,  
directrice adjointe – actuariat  
Direction des affaires économiques
- **D. Josée Parent**,  
directrice adjointe – affaires médicales  
Direction des affaires économiques
- **Mme Karine Paulin**,  
directrice adjointe  
Direction des affaires professionnelles
- **Mme Brigitte Beaudin**,  
cheffe des ressources humaines  
Direction des opérations
- **M. Sylvain Duchesne**,  
chef de technologies de l'information  
Direction des opérations
- **Mme Maryse Bouthat**,  
conseillère principale  
Direction du développement  
professionnel continu

# Négociations et pratique médicale

- Renouvellement de l'Accord-cadre : tenue de six rencontres de travail entre octobre et décembre avec le Secrétariat du Conseil du trésor. Les priorités de la FMSQ, la notion d'évolution de pratique, les frais de cabinet, les conditions de pratique (Annexe 47) et les régions ainsi que le cadre financier ont été présentés à la partie gouvernementale par un dépôt général le 5 décembre. Les discussions ont aussi notamment permis de prolonger l'entente sur la télémédecine et de favoriser une entente pour relancer le plan de rattrapage en chirurgie.
- Déploiement de la [campagne de communication Notre objectif, soigner](#) visant à démontrer l'engagement des médecins envers leurs patients face à la machine bureaucratique du réseau de la santé. Cette campagne multiplateforme comprenait des panneaux publicitaires dans les espaces publics, des messages radio, télé et web, des articles commandités dans les grands quotidiens mettant de l'avant des histoires qui illustrent comment les médecins spécialistes sont de véritables défenseurs des patients.
- Devant le refus du Conseil du trésor de mettre en place un mécanisme de résolution des différends en cas d'impasse lors des négociations, dépôt d'un recours constitutionnel devant la Cour supérieure, en octobre 2024, afin d'obtenir un mécanisme d'arbitrage. Rappelons que, typiquement, dans les régimes de négociation collective (p. ex., sous le Code du travail), le syndicat et l'employeur ont accès à un arbitre qui peut déterminer le contenu d'une entente en cas d'impasse dans des négociations. Ce n'est actuellement pas le cas pour les négociations avec la FMSQ, dont les membres ne sont pas régis par le Code du travail. Ainsi, le gouvernement pourrait, en cas d'impasse, imposer notamment par loi spéciale et par règlement le contenu de certains aspects de l'entente.
- Obtention d'une modification visant à moderniser l'Annexe 43 concernant l'instauration d'un programme de congé parental pour les médecins spécialistes permettant la modification des allocations payables durant le congé – un investissement de près 7 M\$ –, l'ajout du congé pour projet de grossesse pour autrui et l'ajout du congé de paternité ou congé exclusif au parent qui n'a pas donné naissance.
- Négociation d'une Lettre d'entente concernant la rémunération des médecins spécialistes participant à la conception et à la construction de la solution québécoise du dossier santé numérique (DSN) dans le cadre des projets vitrines.
- Réforme du protocole d'accord relatif à la rémunération de certaines activités professionnelles effectuées dans le cadre des services préhospitaliers d'urgence.
- Refonte de l'Annexe 29 – Soins intensifs : tenue de six rencontres avec le MSSS afin d'actualiser et clarifier les modalités de rémunération des médecins spécialistes agissant en soins intensifs.



- Poursuite des travaux sur la valeur relative de l'acte (VRA) visant à établir la juste valeur des actes médicaux. Parmi les grandes étapes franchies, mentionnons que le travail de collection des données sur les trois variables du modèle – le temps, la patientèle et les dimensions du travail – a été presque entièrement complété. En 2024, les analyses d'impacts sur les tarifs et la rémunération ont été entamées, en cohérence avec le modèle utilisé, les données des intrants et l'équité. Celles-ci se poursuivront en 2025, de concert avec les associations.
- Création de l'Association des intensivistes du Québec : À la suite d'un vote unanime lors de l'Assemblée des délégués du 22 octobre, une 36<sup>e</sup> association médicale affiliée à la FMSQ regroupant les médecins intensivistes a été créée. L'association entre officiellement en fonction à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Tenue de deux journées de réflexion collective sur la place du privé en médecine spécialisée rassemblant les présidents des associations médicales ainsi que les administrateurs et les membres de l'équipe de direction de la FMSQ. Ces journées visaient à évaluer les implications, les opportunités et les risques liés à l'expansion du privé.
- En collaboration avec le MSSS, déploiement d'une stratégie de communication ciblée visant à faire connaître et augmenter le taux de participation des médecins spécialistes en cabinet au Programme québécois d'adhésion aux dossiers médicaux électroniques en spécialité. Rendu possible grâce aux économies réalisées dans le cadre des travaux de l'Institut de la pertinence des actes médicaux, ce programme offre aux médecins spécialistes en cabinet qui y adhèrent un incitatif financier pour l'acquisition d'une licence annuelle à un DMÉ certifié par le MSSS ainsi qu'un incitatif financier non récurrent pour la gestion du changement.
- Renouvellement des ententes avec Retraite Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui encadre la rémunération des médecins spécialistes qui effectuent des expertises médicales.

37

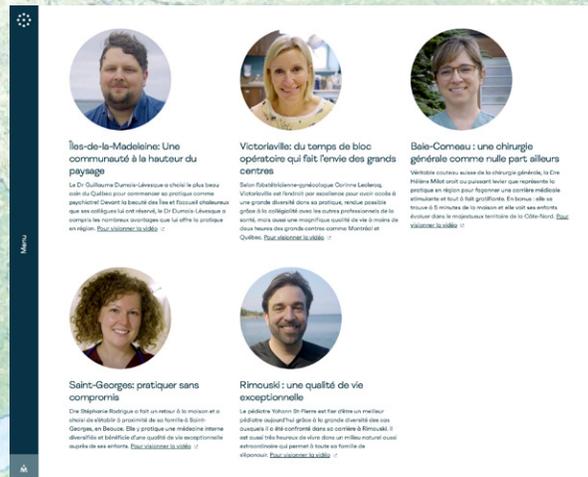
Nombre de rencontres de travail avec le MSSS en lien avec les négociations régulières (13 aux tables de négociations régulières, 12 hors tables de négociations régulières et 12 rencontres en lien avec les activités médicales particulières).

13

Nombre de rencontres du comité conjoint des actes médicaux (RAMQ-MSSS-FMSQ) au cours desquels ont été déposées des dizaines de demandes modifications pour 9 associations dans la modification 111, 36 demandes de modifications au manuel des tarifs dans la modification 114 pour 21 associations et de 35 demandes dans la modification 116 pour 11 associations.

## Médecine spécialisée en régions intermédiaires et éloignées

- Tenue d'une journée de réflexion intitulée *Objectif soigner : partout au Québec* au cours de laquelle ont été discutés les enjeux spécifiques à la pratique de la médecine spécialisée en régions intermédiaires et éloignées.
- Déploiement de différentes actions visant à promouvoir la pratique en région auprès des médecins spécialistes et des résidents en médecine spécialisée : mise en ligne d'une trousse d'information sur le site web de la FMSQ, production de [capsules vidéos](#) présentant les avantages liés à la pratique de la médecine en région et présentation d'un dîner-conférence, organisé en collaboration avec Sogemec et fdp Gestion privée, au cours duquel a été abordée la question de la pratique de la médecine spécialisée en régions intermédiaires et éloignées.
- Fin du recours aux agences de placement : Mobilisation de plusieurs médecins et représentations de la FMSQ réclamant une transition plus harmonieuse et des mesures plus souples en lien avec le manque de main-d'œuvre dans certaines régions (Abitibi, Outaouais, Côte-Nord) afin de minimiser les impacts sur les patients (coupures de service, fermetures, déplacement, etc.)



658

Nombre de médecins spécialistes détenant un poste dans une installation en région éloignée.\*

1 216

Nombre de médecins spécialistes détenant un poste dans une installation poste en région intermédiaire.\*

\* Ces statistiques excluent les médecins pratiquant exclusivement en cabinet

# Affaires publiques et gouvernementales

FMSQ

8

Bilan  
20  
24

- À l'occasion du mandat d'initiative à la Commission de la santé et des services sociaux visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, avec notamment l'instauration de la présomption du consentement, [partage de recommandations](#) prônant notamment une stratégie globale afin d'améliorer le système de dons d'organes et de tissus au Québec (janvier 2024).
- Devant le développement accéléré de l'intelligence artificielle (IA) et ses nombreux enjeux éthiques, scientifiques et économiques, [prise de position](#), forte des réflexions d'un comité de 15 experts, soulignant la nécessité pour les soignants d'être impliqués dans l'implantation de ces technologies en respectant les priorités que sont la sécurité, la qualité, l'accessibilité et la pertinence des soins et enjoignant le gouvernement du Québec d'accélérer la mise en place des infrastructures nécessaires à l'avènement de l'IA dans le système de santé québécois afin d'en faire bénéficier les patients (février 2024).
- Publication d'une [lettre d'opinion conjointe](#) avec les présidents représentant les associations médicales de laboratoires réitérant la nécessité d'une intervention afin de corriger les nombreux dysfonctionnements du projet hypercentralisé Optilab (avril 2024) et [appui aux revendications de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux \(APTS\)](#) à l'occasion de la journée de réflexion sur le futur du réseau de laboratoires Optilab intitulée *En avant pour l'avenir des laboratoires* (mai 2024).
- [Dépôt d'un mémoire en lien avec le projet de loi n° 68](#) – Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins (septembre 2024).
- [Dépôt d'un mémoire en lien avec le projet de loi n° 67](#) – Loi modifiant le code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux (octobre 2024).
- Tenue d'une [conférence de presse](#) afin de dénoncer fermement les répercussions des récentes compressions budgétaires sur les services aux patients. Selon la FMSQ, ces compressions, constatées dans plusieurs établissements du réseau de la santé, aggraveront une situation déjà critique, limitant davantage l'accès aux soins (décembre 2024).



Conférence de presse du 5 décembre 2024 afin de dénoncer les lourdes conséquences des compressions budgétaires dans le réseau de la santé.



Présence de la FMSQ lors de la commission parlementaire concernant le projet de loi n° 68 le 10 septembre 2024.

**« Il est impensable d'atteindre l'objectif du projet de loi sans uniformiser et simplifier les formulaires. Les exemples d'inefficacités administratives sont nombreux. C'est pourquoi nous demandons la mise en place d'un groupe de travail entièrement dédié à cet enjeu, avec pour objectif concret de réduire la charge administrative des médecins afin qu'ils puissent consacrer davantage de temps à leurs patients. »**

– D<sup>r</sup> Hoang Duong, membre du conseil d'administration de la FMSQ, lors du dépôt du mémoire sur le projet de loi n° 68

# Rayonnement de la médecine spécialisée

- Tenue à Montréal, en mode hybride, des [17<sup>es</sup> Journées de formation interdisciplinaire](#), auxquelles ont pris part près de 600 participants. Durant la journée, sous forme d'entrevue, le Dr Vincent Oliva, président de la FMSQ, a répondu à des questions soumises par les membres notamment sur la négociation, les conditions de pratique, la rémunération, les annonces gouvernementales, etc. Présence du conférencier d'honneur, le Dr David Ouyang, cardiologue et éditeur adjoint au *New England Journal of Medicine*, qui a exposé les enjeux et le potentiel liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle en médecine.
- Remise de [deux bourses de recherche et de trois prix d'excellence à des médecins spécialistes et des équipes multidisciplinaires](#) contribuant à l'avancement de la médecine spécialisée au Québec lors des JFI 2024.
- Publication de quatre articles scientifiques sur la formation continue dans des journaux revus par les pairs et sélection de cinq résumés pour des présentations orales données dans des congrès nationaux et internationaux.
- Publication d'une dizaine de campagnes informatives sur les médias sociaux, en collaboration avec les associations médicales affiliées, sur des sujets liés à la santé d'intérêt pour le grand public, dont des conseils de prévention en lien avec l'observation de l'éclipse solaire, des réponses aux questions fréquentes sur la maladie de Lyme, de l'information factuelle visant à contrer la désinformation sur la crème solaire et une capsule vidéo informative sur la dégénérescence maculaire liée à l'âge.

Près de  
6000

Nombre de participants aux 17<sup>e</sup> JFI



FMSQ

9

Bilan

20  
24

## Persée, la vitrine innovation

- En 2024, à la suite de deux appels à projets de Persée, réception d'une quarantaine de soumissions de projets. De ceux-ci, onze ont été présentés au Bureau de l'innovation du MSSS (BI-MSSS) pour révision et deux ont été sélectionnés par le BI pour une évaluation plus poussée et un possible déploiement à l'échelle québécoise. De plus, plusieurs des innovations reçues ont pu bénéficier de visibilité dans le cadre de la campagne de communication de la FMSQ Notre objectif : soigner. Quatre innovations ont aussi fait l'objet de présentation ou de webinaire. Enfin, une des innovations reçues a été présentée au Catalyseur Technologie Santé (CTS), un accélérateur québécois, dans le cadre de leur initiative Harfang.
- Tenue, le 3 octobre 2024, du 2<sup>e</sup> LAB Persée, auquel se sont greffées des rencontres de deux comités permanents importants, soit le comité consultatif Persée et le comité IA de la FMSQ, et une activité de formation continue avec le Dr David Wiljer sur la place de la compassion à l'ère des soins de plus en plus numériques. Tribune offerte à deux médecins spécialistes pour présenter leurs innovations et inspirer les participants à cette journée.



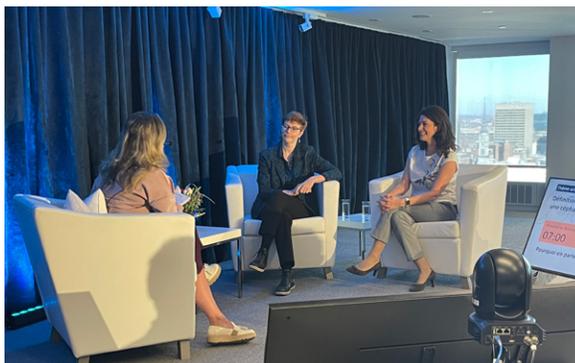
Nombre de projets d'innovation soumis lors des deux appels à projets de Persée

- Grâce à Persée, la FMSQ a participé à plusieurs initiatives s'intéressant à l'innovation en santé au Québec, dont :
  - la table de concertation en Innovation du Collège québécois des médecins de famille;
  - la cartographie de l'innovation en santé à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);
  - des discussions avec l'Association canadienne de protection médicale pour le développement de projets communs en innovation;
  - la participation à une communauté de pratique de la médecine nucléaire;
  - la consultation du chantier 11, sous-comité innovation, du MSSS.



# Engagement social

- Journée internationale des femmes 2024 : tenue de l'événement virtuel *Les femmes au cœur de la santé* au cours duquel les deux lauréates du [concours Femmes médecins d'exception](#) ont été dévoilées et un [panel regroupant une neurologue et une physiatre a abordé les nombreux enjeux entourant les céphalées](#), dont la migraine, une pathologie qui touche trois fois plus de femmes que d'hommes.. En appui à ses activités de sensibilisation et d'éducation sur la migraine et les céphalées, la FMSQ a fait un don de 10 000\$ au nom de ses membres à la Fondation de Migraine Québec.
- En juin 2024, participation au 17<sup>e</sup> tournoi de golf des fédérations médicales au profit du Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ) qui incluait cette année un premier encan en ligne. Ces deux initiatives jumelées ont permis d'amasser 104 000\$, des fonds qui permettront au PAMQ de poursuivre ses activités d'intervention, de prévention et de recherche au service de la santé et du bien-être des médecins.



## Fondation de la Fédération des médecins spécialistes du Québec

- Octroi de 900 119 \$ à 46 organismes pour la réalisation de projets de répit à travers le Québec, dont 11 camps de répit estivaux dans 5 régions.
- Tenue de la 3<sup>e</sup> édition du cocktail du président au profit de la Fondation en octobre 2024; l'initiative a permis d'amasser 172 570 \$ qui seront réinvestis dans des projets permettant d'offrir davantage de répit pour les proches aidants. Au-delà du montant, la Fondation a également pu renforcer son rayonnement auprès des membres et sensibiliser un plus grand nombre de personnes à cette cause. Dix-neuf associations étaient représentées lors de la soirée. Parmi les autres organisations présentes, mentionnons des partenaires du réseau, la Fédération médicale étudiante du Québec, Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, Médecins francophones du Canada, le Programme d'aide aux médecins du Québec, l'Ordre des pharmaciens du Québec et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.
- Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique de la Fondation, la refonte de la gouvernance a été identifiée comme étant une priorité. Parmi les changements effectués en 2024 : adoption de cinq nouvelles politiques, refonte des règlements généraux de la Fondation, modification de la composition de son conseil d'administration, qui inclut maintenant deux membres externes, et création d'un poste de direction générale de la Fondation.

« Aujourd'hui, un tiers des adultes sont proches aidants au Québec, ce qui représente plus de 2,4 millions de personnes. Afin de leur permettre de se concentrer sur ce qui compte le plus pour eux, à savoir prendre soin de leur proche, ils doivent avoir accès à des ressources répondant à leurs besoins. Les camps de répit offrent aux enfants de s'adonner à des activités variées dans un environnement sécuritaire et adapté, en conférant une tranquillité d'esprit à leurs parents leur permettant ainsi de travailler ou d'avoir un moment essentiel pour se ressourcer ».

- Dr Vincent Oliva, président de la Fondation de la Fédération des médecins spécialistes du Québec

FMSQ

12

Bilan

20  
24

FONDATION  
FMSQ

900 119 \$

La Fondation de la Fédération des médecins spécialistes soutient la cause des proches aidants.

Montant total octroyé en  
soutien financier en 2024

46

Nombre de d'organismes soutenus  
pour la réalisation de projets de  
répit à travers le Québec



# Services aux membres et aux associations

- Poursuite des travaux dans le cadre du projet « expérience membres » visant à mettre en place un plan d'action pour améliorer la qualité des services offerts, rehausser l'image de la Fédération, renforcer le sentiment d'appartenance et mieux outiller les employés.
- Poursuite de la Tournée du président permettant des échanges entre les membres, le président et plusieurs administrateurs. En 2024, des établissements des villes de Longueuil (Pierre-Boucher), St-Jean-sur-Richelieu, Montréal (Hôpital général du Lakeshore et Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal), Joliette, Alma, Sorel, La Malbaie, Baie-St-Paul, Baie-Comeau et Sept-Îles ont été visités.
- Participation à la Journée carrière organisée par la Fédération des médecins résidents du Québec afin de faire connaître la mission et les services offerts par la FMSQ aux médecins résidents.
- Développement d'une trousse d'information web et refonte de l'infolettre de bienvenue destinée aux nouveaux membres de la FMSQ rassemblant toute l'information pertinente pour faciliter la transition de la résidence vers la pratique de la médecine spécialisée.
- Dépôt d'une demande de révision d'une sentence arbitrale en Cour supérieure quant à la demande de récupération de la RAMQ en lien avec le code 00152 – Perfusion intraveineuse de gammaglobuline.
- En juillet 2023, la Cour du Québec du district d'Alma a exclu la preuve obtenue par la RAMQ dans le cadre d'une inspection menée dans des cabinets de médecins spécialistes quant à l'obligation d'afficher les tarifs, et ce, au motif que leurs droits fondamentaux (ex. : protection contre l'auto-incrimination, droit à l'avocat, etc.) avaient été violés par la RAMQ. Les médecins ont été ainsi acquittés des infractions reprochées. En octobre 2024, la Cour a à nouveau autorisé la FMSQ à intervenir dans l'appel par le procureur général de la décision de juillet 2023. En juillet 2024, dans un dossier identique, dans le district de Gaspé, la FMSQ a demandé à la Cour d'être autorisée à intervenir dans ce dossier aux mêmes motifs que ceux allégués dans le district d'Alma. Demande d'intervention également accueillie le 11 octobre dernier malgré l'opposition du DPCP.
- Participation à divers comités de représentation : conciliation, contrôles de la RAMQ, comités de l'IPAM sur la santé pelvienne et sur le suivi obstétrical.
- Tenue de **95 rencontres avec 29 associations** afin de discuter de problématiques liées à la facturation, à l'application de l'entente ou à des demandes de modifications au manuel de facturation.
- Traitement de **219 demandes de support en facturation** de la part des membres en provenance de 34 associations.

1 487

demandes traitées en provenance de médecins spécialistes et des associations en lien avec leurs conditions de pratique, leurs privilèges et obligations en établissement, la facturation et la rémunération et autres conseils divers.

Plus de  
5 530

désignations effectuées en lien avec l'Accord-cadre.

FMSQ

13

Bilan

20  
24

## Maintien des compétences

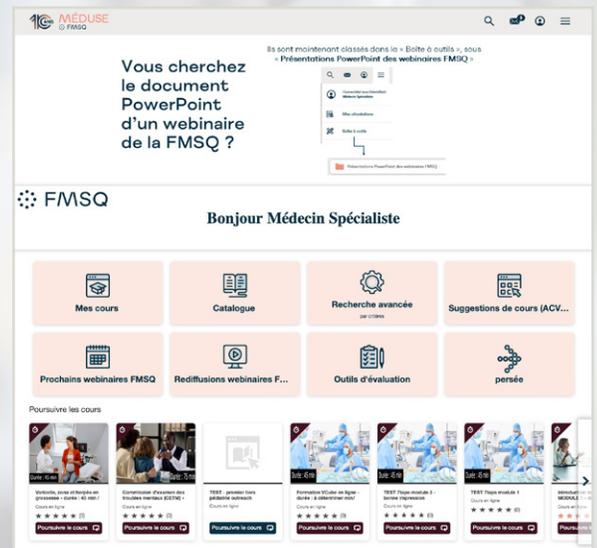
- Accompagnement des associations en vue de la visite d'agrément qui aura lieu en 2026 : rédaction d'infolettres éducatives, de politiques fédératives et tenue de plusieurs séances de formation expliquant les normes d'agrément. Accompagnement personnalisé également offert par la FMSQ et par l'entremise d'experts en agrément afin d'épauler les associations médicales affiliées dans la rédaction de leur rapport.
- En collaboration avec l'Association des médecins psychiatres du Québec et l'Université Laval, élaboration d'un projet pilote de mentorat afin d'épauler ses membres lors de transitions de carrière. Une vingtaine de médecins spécialistes ont pris part à ce projet.
- La plateforme MÉDUSE a également profité de son 10<sup>e</sup> anniversaire pour réaliser une consultation auprès de ses usagers qui a donné lieu à une refonte de l'interface et une simplification de la navigation.
- Tenue de 16 webinaires destinés aux médecins spécialistes sur des sujets variés dont deux, en lien avec les Centres de répartition des demandes de service (CRDS), étaient destinés aux acteurs de la première ligne et aux médecins spécialistes répondants. Plusieurs de ces webinaires ont été organisés en partenariat avec la FMOQ. Au total, il y a eu tout près de 5 000 inscriptions aux webinaires de la FMSQ en 2024.
- Accréditation de 1 000 heures d'activités en section 1/Catégorie A et de 180 heures en section 3/Catégorie B.

FMSQ

14

Bilan

20  
24



Plus de  
1 300

Nombre de cours offerts, 872 documents disponibles dans la boîte à outils et 49 outils d'évaluation de la pratique téléchargés plus de 7 000 fois sur la plateforme d'apprentissage en ligne MÉDUSE.



## Sogemec

- L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets et avancées chez Sogemec. Notre filiale a redoublé d'efforts pour bonifier son offre d'assurance et mieux répondre aux besoins des membres de la FMSQ. En collaboration avec son partenaire assureur, Sogemec a repensé la protection d'assurance de dommages destinée aux cliniques et cabinets médicaux ainsi que la protection contre les cyberrisques. Face à la montée en flèche des fraudes et des menaces numériques, la priorité de Sogemec est d'offrir une couverture réellement adaptée à ces nouveaux défis. Ces protections modernisées seront déployées dès 2025. Par ailleurs, la croissance du nombre de membres assurés s'est poursuivie, témoignant de la confiance renouvelée envers ses services.



## fdp Gestion privée

- Sous sa nouvelle appellation fdp Gestion privée, notre filiale continue de faire évoluer son offre de service et affiche un taux de satisfaction de 95% et un taux de recommandation de 87%. En 2024, fdp Gestion privée est allée à la rencontre de membres de différentes spécialités médicales en participant à 13 congrès à travers le Québec et à 60 événements destinés à la relève médicale.

# Gestion courante

FMSQ

16

Bilan

20  
24

- Conformément à l'échéancier prévu lors de sa conception en 2021, la dernière phase du plan stratégique de la FMSQ a été complétée en 2024. Considérant les enjeux liés à la négociation de l'Accord-cadre, l'exercice de réflexion entourant la conception du prochain plan stratégique a été reporté à 2025. En attendant la finalisation du nouveau plan, les orientations et objectifs du plan 2021-24 ont été utilisés pour l'établissement des objectifs annuels de la permanence de la Fédération.
  - Création de deux postes – un poste de conseiller à la Direction des affaires professionnelles et un poste à la Direction des opérations – afin de mieux soutenir les équipes et les services offerts et favoriser l'atteinte des objectifs de l'organisation.
  - Définition d'un processus d'accueil uniformisé destiné aux nouveaux administrateurs élus afin de mieux les accompagner dès leur entrée en fonction et favoriser une meilleure compréhension du fonctionnement des instances fédératives.
  - Réalisation d'un sondage interne, en collaboration avec la firme Go RH, à l'automne 2024 afin d'évaluer le climat organisationnel et mesurer certains indicateurs du plan stratégique de l'organisation en lien avec l'engagement et la communication. Avec un taux de 85 %, ce sondage a permis d'identifier autant les points forts que les pistes d'amélioration possible pour l'organisation. Les résultats globaux démontrent une appréciation positive de l'expérience vécue par les employés de la FMSQ, avec un taux de satisfaction global de 82,40 %.
- Tenue de l'événement de reconnaissance du personnel en février 2024, comprenant un volet lié à la reconnaissance des années de service et la remise des prix Ambassadeurs FMSQ, décernés à des employés s'étant particulièrement démarqués par une attitude et des comportements en phase avec les valeurs corporatives et qui, par leur dévouement, contribuent à faire avancer et rayonner l'organisation. Neuf employés ont été reconnus en vertu du programme de reconnaissance des années de service et sept employés et une équipe se sont vu décerner un prix Ambassadeurs FMSQ en lien avec leurs réalisations de l'année précédente.



- Dans le cadre d'une semaine dédiée au bien-être au travail, en mai 2024, déploiement de différentes initiatives visant à encourager le personnel à prendre soin de sa santé mentale et physique : distribution de bouteilles d'eau réutilisables accompagnées d'idées pour demeurer actif au travail, conférence sur la gestion du stress, massages sur chaise, séance de yoga de groupe, mur de gratitude, mise en place d'une bibliothèque bien-être permettant l'emprunt de livres en libre-service, etc.
- Bonification du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour les employés de la FMSQ : offre de prestations complémentaires au RQAP permettant aux employés d'obtenir l'équivalent de leur salaire habituel pendant une durée maximale de 18 semaines pour le congé de maternité et de 5 semaines pour le congé de paternité.
- Rehaussement complet des équipements de sécurité et de télécommunications des locaux de la FMSQ et des associations.
- Poursuite du déploiement du plan d'action visant à se conformer aux obligations découlant de la Loi 25 - Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels. Parmi les initiatives mises de l'avant, mentionnons la tenue d'une séance d'information sur la protection des renseignements personnels destinés aux employés de la FMSQ.
- Tenue d'une formation obligatoire, offerte aux employés de la FMSQ sous forme de webinaire, pour favoriser une utilisation optimale de l'environnement Microsoft 365 en lien avec la gestion des fichiers et documents.

**Bonne semaine du bien-être au travail à la FMSQ!**

Cette semaine, plusieurs activités vous sont proposées pour vous encourager à prendre soin de votre santé mentale et physique.

**Au programme :**

- Partagez votre reconnaissance sur notre mur de gratitude** (TOUT LE JOUR)
- Faites une pause bien-être**  
Des mandalas, sudoku, jeux de mémoire sont à votre disposition à la cuisine (TOUT LE JOUR)
- Explorez votre nouvelle Biblio bien-être** (TOUT LE JOUR)
- Ressourcez-vous sur MÉMSE**  
Voyez nos suggestions de formation dans Le Poulx (TOUT LE JOUR)
- Assistez à la conférence Je reprends le contrôle sur mon stress** (MERCREDI 09H00-10H)
- Profitez d'un massage sur chaise pour vous détendre**  
Sur inscription seulement | Écrire à rh@fmsq.org pour une inscription tardive (MARDI 09H00-10H)
- Participer à une séance de yoga de groupe**  
Participation sur une base volontaire sur votre temps personnel (JEUDI 09H00-10H)

Nous vous invitons à y participer en grand nombre!

FMSQ





Spécialistes de vous



## Notre mission

Défendre et soutenir les médecins spécialistes de ses associations affiliées qui œuvrent dans le système public de santé, tout en favorisant des soins et des services de qualité pour la population québécoise.



## Notre vision

Être reconnu comme un leader engagé à améliorer les soins de santé.



## Nos valeurs

- Collaboration
- Créativité
- Courage
- Excellence
- Loyauté
- Respect